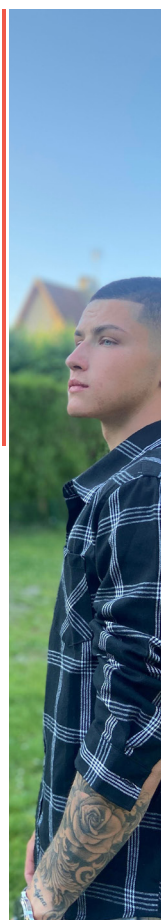
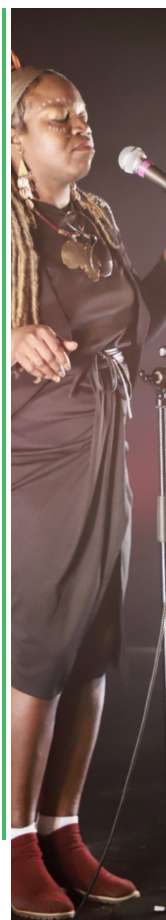
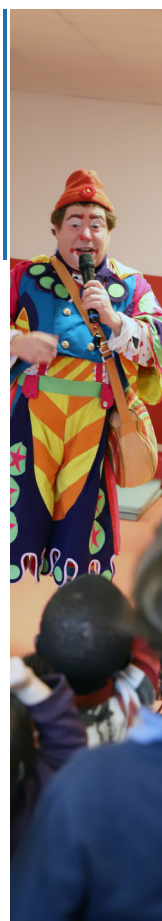


NOGENT

le mag'



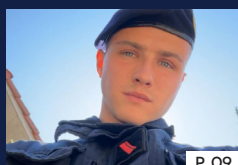
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - #264 - MARS 2025

WWW.NOGENTSUROISE.FR



VILLE DE

Nogent
sur-Oise



P. 09

Dossier : une Jeunesse
Nogentaise inspirante



P. 17

Association "Bien
vieillir chez soi à
Nogent-sur-Oise"



P. 28

Une fresque murale en
l'honneur de Nogent
dans le Camp d'Aïda

GRANDIR . S'OUVRIR . TRANSMETTRE



LA VILLE POURSUIT SON EFFORT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE !

Un nouveau groupe scolaire Joséphine Baker, deux nouveaux restaurants scolaires en lieux et places des locaux obsolètes de Berthelot et des Coteaux rue Jaurès, deux centres de loisirs refaits à neuf Pierre Perret et à la résidence intergénérationnelle des Coquelicots, couplés à de nouveaux accueils périscolaires ... Chacun peut constater que la Ville de Nogent-sur-Oise n'a pas ménagé ses efforts durant ce mandat pour finaliser, rénover et améliorer sans cesse l'accueil de nos enfants dans les structures municipales qui les reçoivent. L'édition 2025 du désormais traditionnel séjour au ski ainsi que la récente inauguration de la nouvelle cantine et du nouveau centre de loisirs des Coteaux, dont vous trouverez l'écho dans les pages qui suivent, viennent nous le rappeler avec joie, force et beauté.

Ces investissements, qui représentent des sommes d'argent non négligeables, incament à nos yeux le pari sur l'avenir qui est le fondement de l'action de notre majorité municipale. Tout doit être fait, du mieux qu'il est possible, afin de préparer les générations actuelles d'enfants et de jeunes à la conduite des affaires du monde que nous leur léguerons. Et force est de constater que l'héritage sera loin d'être parfait ! C'est pourquoi notre responsabilité, immense, est de leur fournir les outils indispensables afin de chevaucher avec maîtrise le temps qui vient, toujours plus complexe et porteur de dangers multiples.

TOUT DOIT
ÊTRE FAIT,
"DU MIEUX
QU'IL EST
POSSIBLE"

Cet effort, nous l'avons fait en votre nom et avec les ressources qui nous sont actuellement attribuées. Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour avoir permis que s'exprime cette solidarité intergénérationnelle dans la prise en charge de notre avenir commun.

Cet effort, nous le poursuivons et nous le poursuivrons. Nous avons d'ores et déjà engagé les études afin d'entreprendre la rénovation et l'extension du groupe scolaire Carnot, restauration scolaire et gymnase compris. De même, une cantine scolaire de proximité sera prochainement installée dans les locaux de l'ancienne résidence Saint-Exupéry afin de raccourcir les distances et les délais pour les enfants scolarisés du secteur de l'Obier et des Granges. Cette nouvelle structure permettra aussi de fluidifier le fonctionnement des autres.

Nous sommes toujours dans l'écoute et le dialogue. Tout ne se fera pas en un jour, mais nous sommes déterminés à avancer.

L'avenir appartient à notre jeunesse. Les investissements d'aujourd'hui permettront aux adultes de demain de mieux appréhender les défis du futur !

Jean-François Dardenne
Maire de Nogent-sur-Oise

HOMMAGE À...



André Gourlay / 1937-2025

André Gourlay, figure du monde associatif nogentais et départemental, est décédé à l'âge de 88 ans.

Emblématique entraîneur de l'équipe de football de Senlis lors de leurs grandes années en D4, il s'est également investi

à Liancourt, Clermont, Chantilly et Nogent-sur-Oise.

Lors de la Coupe du Monde 1998, il avait été désigné délégué du site de Senlis, accueillant la sélection italienne de football, un rôle qui illustre son investissement et son dévouement

au football.

La Municipalité de Nogent-sur-Oise l'avait honoré en juin 2023, pour l'obtention de la Plaque Fédérale Grand Or, témoin de son engagement dans le monde associatif.

SOMMAIRE

NOGENT EN IMAGES

- 04 Une journée à la ferme : un Noël enchanté
- 05 Vœux 2025
- 06 Galette des séniors
- 07 Nuit de la lecture

ACTUALITÉS

- 08 Justice pour Mokhtar Allouache
Une ville engagée pour le bien-être de ses agents

DOSSIER : JEUNESSE

- 09 Inauguration de l'Accueil de Loisirs
et du restaurant scolaire des Coteaux
- 10 Séjour au ski et Noël sans frontière
- 12 Lucas Baniel : pompier volontaire
- 14 Une nouvelle aire de jeux dans le quartier Montupet
Une jeune fille en stage au Sénat
- 15 Le CMJ sensibilise à l'utilisation de la trottinette électrique

À TOUT ÂGE

- 16 Inscriptions scolaires
- 17 Association "Bien vieillir chez soi à Nogent-sur-Oise"
La Résidence "Le Coteau des Coquelicots"

SE DIVERTIR

- 18 Une Médiathèque plus accessible et accueillante
Les coups de cœur de la Médiathèque

D'HIER À AUJOURD'HUI

- 20 Pauline Kergomard

QUALITÉ DE VIE

- 22 Est-ce agréable de se déplacer à vélo à Nogent-sur-Oise ?
La base "adresse" de Nogent-sur-Oise
L'obligation pour les personnes morales de déposer leurs
demandes d'autorisations d'urbanisme
- 23 Les bornes à déchets alimentaires s'installent

VIE CITOYENNE

- 24 L'Amicale Culturelle de l'Oise apporte des jouets en Afrique
- 25 Le CCC a besoin de la participation de chacun
Marie Martin, nouvelle conseillère municipale
- 26 Conseil Municipal du 16 décembre 2024
- 27 Tribunes d'expression

VILLE MONDE

- 28 Nogent-Aïda : un nom de rue en l'honneur de la Ville
- 29 Plan large à la Médiathèque
55 ans de jumelage avec la ville de Gersthofen en Allemagne

TALENTS

- 30 Retour sur les "Open Mic de l'Oise"
Team NSO poursuit son ascension

AGENDA

- 31 Agendas de mars et avril 2025
L'UNRPA vous propose...



GRANDIR S'OUVRIR TRANSMETTRE

NOGENT LE MAG N°264 – MARS 2025
MAGAZINE OFFICIEL DE LA VILLE DE NOGENT-SUR-OISE

Directeur de la publication : Jean-François Dardenne
Direction communication : Carolyn Lor
Rédaction : Carolyn Lor, Guillaume Lesoin et David Cuissard
Relecture et corrections : Valérie Lefèvre
Conception graphique : David Cuissard
Photographies : Olivier Duffot sauf mentions
Édition et impression : Imprimerie RAS
Distribution : Danièle Mangili
Dépôt légal à parution
Tirage : 10 000 exemplaires



UNE JOURNÉE À LA FERME

Samedi 14 décembre
Ferme pédagogique





VŒUX 2025

14 et 16 janvier 2025

Espace Culturel du Château des Rochers



Retrouvez d'autres retours en images sur www.nogentsuroise.fr

#NOGENTSUROISE     



GALETTE DES SÉNIORS

Dimanche 12 janvier

Espace Culturel du Château des Rochers



NUIT DE LA LECTURE

Samedi 25 janvier

Médiathèque Maurice Schumann





Justice

JUSTICE POUR MOKHTAR ALLOUACHE, CITOYEN NOGENTAIS, ÉLU DE LA RÉPUBLIQUE

Mokhtar Allouache, est un citoyen nogentais, très connu dans la ville. Toujours au service de son prochain et notamment des seniors, il est aussi conseiller municipal délégué aux situations d'urgence sur le domaine public en lien avec Monsieur le Maire. En 2019, Monsieur Allouache a subi une agression au couteau, en lien avec sa fonction d'élu, entraînant une blessure à la tête et à l'abdomen. Après examen médical, il est constaté que la lame d'un couteau de plusieurs centimètres est passée à moins d'un cm du cœur, et une Interruption Totale de Travail (ITT) est ordonnée par le corps médical.

Ce rapport médical a été accolé à une plainte déposée auprès du Parquet de Senlis. Plainte qui a été reçue par le Procureur de la République de l'époque. Étonnamment, les éléments enregistrés dans cette plainte ne concordent pas avec les faits. Des pièces, et notamment l'ITT prouvant l'agression au couteau, enregistrées en gendarmerie de Chantilly ne sont pas prises en compte dans le dossier de Monsieur Allouache, la Justice déclare un non-lieu.

Après une procédure en appel, où Maître Najwa El Haité, avocate de Monsieur Allouache, a listé les incohérences du dossier, la Cour d'appel

a rejeté la demande, une décision étonnante pour l'avocate au vu d'un dossier lui paraissant aberrant.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE JUSTICE

Le 7 février dernier, un comité de justice, porté par Monsieur le Maire, a été créé. Ce comité demande la réouverture du dossier avec la prise en compte des différentes preuves, mystérieusement disparues lors des procès, et la prise en compte du statut d'élu de la République pour Monsieur Allouache.

Qualité de vie

UNE VILLE ENGAGÉE POUR LE BIEN-ÊTRE DE SES AGENTS AU TRAVAIL POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE SES SERVICES

Dans un contexte où le bien-être au travail est devenu une préoccupation majeure, la Ville se distingue par son engagement en faveur de la qualité de vie de ses agents. En mettant en place un service dédié, la municipalité entend améliorer non seulement le bien-être de ses employés, mais également la qualité du service public offert aux citoyens.

UN SERVICE INNOVANT POUR LE BIEN-ÊTRE DES AGENTS :

La Ville a récemment lancé un service de qualité de vie au travail, qui se distingue par une approche intégrant divers aspects du bien-être. Parmi les initiatives phares, la présence d'un agent dédié permet au personnel communal de bénéficier

de conseils personnalisés. De plus, des sessions de sport ont lieu régulièrement sur le temps méridien.

En offrant un accompagnement par des prestataires, professionnels de la santé naturelle, la Ville espère réduire le stress et l'anxiété souvent liés aux exigences du travail. Les agents peuvent ainsi apprendre à mieux gérer leur bien-être au quotidien, ce qui se traduit par une atmosphère de travail plus sereine et productive. De plus, cette initiative favorise la cohésion entre les équipes, renforçant l'esprit de collaboration et de solidarité au sein des services municipaux.

En améliorant le bien-être de ses agents, la Ville de Nogent-sur-Oise souhaite également rehausser la qualité du service public. Ainsi, cette démarche s'inscrit dans une volonté

d'améliorer l'expérience des usagers, en garantissant des réponses rapides et efficaces à leurs besoins.



DES INITIATIVES MUNICIPALES POUR ACCOMPAGNER UNE JEUNESSE TOUJOURS PLUS SOLIDAIRE ET CITOYENNE

La jeunesse représente un tiers de la population nogentaise, des petits bouts de choux accueillis dans les différentes structures municipales aux centres de formations des jeunes adultes que l'on trouve sur le territoire. La Ville a multiplié les actions et les investissements pour permettre à cette jeunesse de s'épanouir. Dernier investissement en date : l'accueil de loisirs des Coteaux et la restauration scolaire au cœur du quartier des Granges et Coteaux, inaugurés il y a quelques jours.

Au-delà des structures municipales à sa disposition, la jeunesse nogentaise regorge de talents et d'initiatives, qu'elles soient solidaires, culturelles, sportives, citoyennes... Nous avons choisi de les mettre en lumière.

Actualité

INAUGURATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DU RESTAURANT SCOLAIRE DES COTEAUX

Les plaques de l'Accueil de Loisirs et du Restaurant Scolaire des Coteaux ont été dévoilées le jeudi 20 février en présence de Monsieur le Maire, des élus et des institutionnels, accueillis de mains de maître par les jeunes hôtes des lieux. Les deux structures, destinées principalement à l'enfance et à la jeunesse, sont situées au cœur du "Complexe intergénérationnel du Coteau des Coquelicots" qui accueille également la Résidence Autonomie. Déjà en activité et en fonction depuis la rentrée 2024, ces structures viennent remplacer l'ancien bâtiment situé à proximité de l'école Jules Verne.

La restauration scolaire accueille les enfants des écoles Jules Verne, Madeleine Brès et Françoise Dolto.

L'Accueil de Loisirs, quant à lui, accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans lors des vacances scolaires et les mercredis. Il possède deux grandes salles d'activité ainsi qu'un bureau d'accueil et un bureau de direction.



Découverte

SÉJOUR AU SKI, LES JEUNES NOGENTAIS RÉUNIS À LA MONTAGNE

UN MOMENT DE PARTAGE ET DE RENCONTRE

C'est une semaine riche en découvertes, en amusements et en émotions que nos jeunes nogentais ont vécu à Valmeinier en Savoie à l'occasion du séjour ski organisé par le Service Jeunesse.

Ils sont 60 jeunes nogentais de 8 à 17 ans à avoir pu profiter des paysages magiques de la montagne.

Des activités variées ont émerveillé les enfants, de nouvelles amitiés sont nées avec les jeunes de Roubaix, Dunkerque et Miramas. Les jeunes étaient répartis dans 3 groupes différents : les "kids" (8-10 ans), les "teens" (11-12 ans) et les "juniors" (14-17 ans). Leurs témoignages parlent d'eux-mêmes : cette semaine restera mémorable dans leurs esprits !



Ils racontent leur séjour...

Seher, 14 ans

"J'habite à Nogent, c'est la première fois que je viens au ski. J'ai beaucoup aimé les veillées que l'on a fait car on a pu tous se parler, se rencontrer. Le ski c'était vraiment pas mal aussi, on a pu apprendre selon des groupes de niveaux. Je suis vraiment prête à refaire une semaine comme ça si c'est possible."

Florian, 12 ans

"Aujourd'hui, c'était activité ski, j'ai bien aimé le ski !"

Maiwenn, 12 ans

"C'est la 2^e fois que je pars en colonie avec Nogent. J'adore les sorties au ski. C'est trop bien. Les moniteurs sont hyper gentils avec nous. Les activités, les veillées, j'adore. Les chambres sont belles aussi. J'aimerais trop y retourner !"

Adam H, 11 ans

"Je suis venu en colonie à Valmeinier. J'ai bien aimé le ski, les raquettes, toutes les activités. Le centre était très ludique, sociable, avec des animateurs et des moniteurs très gentils."

Yasmine, 12 ans

"C'est la première fois que je viens en colonie avec Nogent, j'ai super bien aimé les sorties, les activités. Les animateurs sont super gentils. Le ski, c'est génial. Avec les moniteurs, on a bien appris. C'était une semaine incroyable."

Lyna, 12 ans

"C'est la 2^e fois que je pars au ski, ça s'est super bien passé cette semaine. J'ai adoré les animateurs. On a progressé super vite sur les activités."

Ramzi, 10 ans

"Sur la colonie, j'ai beaucoup aimé la sortie en raquettes, le ski, toutes les activités que l'on nous a proposées. La colonie était incroyable, les animateurs gentils."

Inaya, 12 ans

"C'est la 2^e fois que je viens en colonie avec Nogent et j'aime trop. On mange bien, les sorties sont incroyables. On progresse super bien avec les moniteurs. Tout est trop bien ici !"



Solidarité

LE NOËL SOLIDAIRE À L'INITIATIVE DES JEUNES NOGENTAIS UN MOMENT DE SOLIDARITÉ ET DE MAGIE !

En décembre, les enfants présents au Service Jeunesse ont mis en place la deuxième édition du "Noël sans frontière". Cette initiative solidaire basée sur le partage et l'entraide a été organisée en partenariat avec "France Terre d'Asile", l'ADARS et les Foyers Adoma de Nogent-sur-Oise. Cette année, l'événement a été déloca-

lisé à l'Espace Culturel du Château des Rochers pour plus de convivialité. Les enfants se sont investis durant plusieurs semaines afin de récolter des dons au travers de l'émission "La Grande Semaine" diffusée sur M6. CDC Habitat, Dupont Restauration, Formulclub, le pôle hébergement de l'ADARS, Gma Pizza ont permis d'offrir

un goûter et des cadeaux aux familles et de décorer la salle. C'était un moment magique pour les petits et grands. Chaque enfant a pu repartir avec sa photo avec le Père Noël. Les jeunes ont pris plaisir à organiser cette action. Un bel exemple de solidarité.

Portrait

LUCAS BANIEL, DE SON ENFANCE NOGENTAISE À SON ENGAGEMENT AU PLUS PRÈS DES POPULATIONS NOTAMMENT À MAYOTTE

Lucas Baniel, 24 ans, né à Senlis, est aujourd'hui militaire au 7^e Régiment d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile à Brignoles. Nogentais pendant 22 ans, de sa naissance jusqu'à son départ pour Brignoles où il réside désormais, il revient d'un mois d'intervention à Mayotte, au secours de la population ravagée par le cyclone Chido. Au-delà de ses nombreux engagements sur le terrain, il ne manque jamais une occasion de renouer avec sa ville d'enfance, où il exerce toujours en tant que pompier volontaire au Centre de Secours de Nogent-sur-Oise.

IL PEUT ÊTRE
ENGAGÉ PARTOUT
DANS LE MONDE
**POUR PORTER
ASSISTANCE AUX
POPULATIONS**

C'est au cœur de son enfance entourée de sa famille à Nogent-sur-Oise et de ses études au Lycée Marie Curie que sa vocation s'est imposée à lui : Lucas veut s'engager au service de la population en tant que pompier.

« Ayant beaucoup de pompiers dans ma famille, je pense que cela vient de là, j'ai toujours été attiré par ce métier. Il n'y a pas de routine, on ne sait jamais à l'avance ce qu'on va faire de notre journée et je pense que c'est cela qui m'a poussé à m'engager », explique Lucas.

« Je suis devenu pompier lorsque j'étais en étude de STAPS sur Amiens. Puis j'ai choisi d'arrêter mes études en 2022 pour m'engager dans l'armée tout en restant pompier à côté. »

Membre du 7^e Régiment d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (RIISC) à Brignoles depuis 2023, Lucas est donc militaire de la sécurité civile et dépend du Ministère de l'Intérieur. Sous contrat avec l'Armée de Terre, il peut être engagé partout dans le monde pour porter assistance aux populations, pour intervenir sur toute catastrophe naturelle ou technologique, en temps de paix, de crise ou de guerre, tant en France qu'à l'étranger.



Ce qui fut le cas tout récemment à Mayotte, archipel dévasté par le cyclone Chido.

« Effectivement. On ne choisit jamais où l'on part. Lorsque qu'il se passe une catastrophe naturelle comme le cyclone Chido à Mayotte, le pays en question demande l'aide de la France et c'est nous qui sommes engagés. C'est réellement ce en quoi consiste notre travail en tant que renforts nationaux. »

Lucas a donc été mobilisé un mois à Mayotte, avec sa compagnie du 7^e RIISC.

« La-bas, les missions principales consistaient en majeure partie à dégager les axes principaux et les accès à l'eau qui étaient inaccessibles à cause de la chute d'arbres sur les routes. On a été sollicité aussi pour de nombreux bâchages sur des bâtiments important pour la population. On savait qu'on allait avoir beaucoup de travail à Mayotte. On était là pour aider la population et on a pris du plaisir à travailler aux côtés de la population mahoraise. »

Après un mois à Mayotte, une relève a pris leur place pour poursuivre l'aide aux populations.

« Les Mahorais ont besoin d'eau et de nourriture. Mais ils ont aussi encore besoin d'une aide extérieure pour remettre en condition des bâtiments et des accès importants pour, à terme, retrouver une vie normale. »

En parallèle de cet engagement militaire du quotidien, Lucas est aussi pompier volontaire à Nogent-sur-Oise depuis 6 ans.

« Je suis épanoui à la fois dans mon travail mais aussi avec les pompiers. »

La tête sur les épaules et profondément passionné, il souhaite poursuivre sa vocation.

« Il me reste 3 ans d'engagement avec l'armée. Je pense que je me réengagerai à l'issue de ces 3 ans si cela me plaît toujours autant », conclut-il.

**"ON ÉTAIT LÀ
POUR AIDER LA
POPULATION. ON A
PRIS DU PLAISIR
À TRAVAILLER
AUX CÔTÉS DE
LA POPULATION
MAHORAISE."**



Nouveauté

DE NOUVEAUX ESPACES DE JEUX POUR LES ENFANTS DANS LE QUARTIER MONTUPET

Devant une forte demande des familles du quartier, de nouveaux jeux, adaptés aux différentes tranches d'âges ont été installés en décembre dernier.

Un espace 2 à 8 ans, en structure aluminium, propose un mur d'escalade avec toboggan. L'espace est muni d'un portique inclusif avec une balançoire nid d'oiseau.

Une deuxième aire de jeux, en aluminium inaltérable également est composée de 2 tours, 3 toboggans, une passerelle, deux murs d'escalade. Elle est adaptée aux enfants de 6 à 12 ans.

Un troisième dispositif, portique inclusif, propose une balançoire standard, une assise bébé et un nid d'oiseau, pour les enfants de 12 mois et plus.

Ces trois aires de jeux reposent sur un sol souple, permettant d'amortir en cas de chutes. Les toboggans sont équipés de frein de glissement pour ralentir les enfants avant leur arrivée en bas.

Ces équipements s'inscrivent dans un **vaste programme d'amélioration du cadre de vie destiné aux quartiers prioritaires**. Impulsés et mis en place par la Ville, ces espaces ont été financés à 80% par l'État et les collecti-

ités dans le cadre de la Politique de la ville. Les jeux ont été installés par la société Sport France.

Dans la continuité de ces aires de jeux, **la création d'un city-stade est en projet à côté du collège Berthelot**, sur l'espace vert existant. Un nouvel équipement qui permettra aux enfants et aux jeunes de profiter d'infrastructures de qualité.

Enfin, en projet également dans les mois à venir, **des nouveautés dans le Parc Hébert** : une nouvelle aire de jeux, la réfection de la cascade, du cours d'eau et des chemins.



Immersion

UNE ÉLUE DU CMJ AU SÉNAT : L'EXPÉRIENCE INSPIRANTE DE RRAHIMA

Au cœur de la vie politique française, le Sénat représente une institution clé où se prennent des décisions importantes pour l'avenir du pays. C'est dans ce cadre prestigieux qu'une nouvelle fois, une jeune adolescente du Conseil Municipal des Jeunes de Nogent-sur-Oise a eu la chance de réaliser un stage enrichissant.

Rrahima, élue au sein du CMJ depuis 2023, a eu l'opportunité de passer une semaine en immersion au Sénat, pour son stage de 3^e.

Durant son stage, elle a pu observer le fonctionnement des institutions, rencontrer des sénateurs et assister

à des débats (notamment celui sur le budget).

Cette expérience lui a ouvert les yeux sur le processus législatif et lui a permis de mieux comprendre le monde politique qui nous entoure.

Nous tenons à saluer l'implication de Rrahima au sein du CMJ, et sa sensibilité pour la citoyenneté. **C'est un réel plaisir pour la Ville d'accompagner la jeunesse qui souhaite s'engager !**

Citoyenneté

LE CMJ INTERVIENT DANS LES ÉCOLES

SENSIBILISATION ET RAPPEL DES OBLIGATIONS LORS DE L'UTILISATION DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Depuis quelques années, les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) se sont popularisés. Il est courant de croiser des utilisateurs de trottinettes électriques, monoroues, overboards ou gyropodes partout en ville. L'ensemble de ces engins est interdit aux moins de 14 ans, et est régi par des règles qui, si elles ne sont pas respectées, entraînent des contraventions.

Le Conseil Municipal des Jeunes, en partenariat avec la Police Municipale a réalisé une campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires, concernant l'utilisation des trottinettes électriques.

La réglementation n'étant pas assez respectée, voici un rappel de l'ensemble des règles concernant les EDPM.

AMENDE ENCOURUE EN CAS DE NON-RESPECT ET D'INFRACTION

LES ÉQUIPEMENTS

Port du casque conseillé, circulation sur piste cyclable ou sur routes dont la vitesse maximale autorisée est 50 km/h conseillée.

Hors agglomération, sur les routes autorisées aux EDPM*, le port d'un **équipement réfléchissant est obligatoire de nuit, ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante de jour (pluie, brouillard,...)**

135€



La trottinette doit être équipée de **freins, d'un avertisseur sonore, de feux avant et arrière et d'un dispositif rétro-réfléchissant.**

11€

La trottinette **doit être homologuée.**

*EDPM : Engins de Déplacement Personnel Motorisés

LA RÉGLEMENTATION



Passager interdit
135€



Circulation sur trottoir interdite
35€



Utilisation interdite aux moins de 14 ans
135€ aux parents



Casque audio interdit
35€



Vitesse limitée à 25 km/h : 135€
+ 1500€ > trottinette débridée



Défaut d'assurance obligatoire
jusqu'à 3750€

Éducation

NOUVEAUTÉ : LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES SONT ENTIÈREMENT DÉMATÉRIALISÉES PLUS BESOIN DE SE DÉPLACER EN MAIRIE !

Dès l'année dernière, une première phase de dématérialisation avait eu lieu avec l'envoi des documents justificatifs demandés par mail au Service Scolaire. Mais cette année, pour les parents des enfants nés en 2022, les inscriptions scolaires 2025-2026, c'est une véritable révolution ! **Désormais, plus besoin de se déplacer, de multiplier les envois de documents, un unique formulaire, à remplir directement en ligne**, avec les documents justificatifs à insérer dans le formulaire ! Un gain de temps exceptionnel, pour vous parents, et pour le Service Scolaire.

Cette nouvelle procédure d'inscription scolaire, c'est simple et rapide - environ 10 minutes pour remplir le formulaire et joindre les documents.

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES JUSQU'AU 28 MARS 2025

MES AVANTAGES

Démarches facilitées pour les familles.

- Accompagnement "pas à pas" dans la démarche via un formulaire interactif
- Plus de nécessité d'un rendez-vous physique

Gain de temps pour les familles et le service municipal

Réduction de l'empreinte écologique

- Formulaire disponible 24h/24h - 7j/ 7

Temps optimisé pour les familles

- Respect du Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

Données plus sécurisées et protégées

- Information de l'inscription avec nom de l'école par mail à la famille dès le traitement du dossier par le Service Scolaire

Réactivité

MES DOCUMENTS À JOINDRE

Pour une inscription encore plus rapide, voici les documents à préparer pour remplir votre formulaire en ligne :

- Livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- Pièce d'identité des responsables légaux
- Justificatif de domicile à Nogent-sur-Oise datant de moins de 3 mois (facture EDF/GDF, bail...)
- Certificat de radiation scolaire (si changement d'école)

Cas particulier :

Séparation ou divorce :

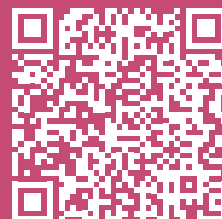
- Jugement concernant la garde de l'enfant

Hébergement :

- Justificatif de domicile de l'hébergeant/te
- Pièce d'identité de l'hébergeant/te
- Document administratif au nom de l'hébergé(e) à l'adresse de l'hébergeant/te

COMMENT DOIS-JE PROCÉDER ?

Rendez-vous www.nogentsuroise.fr
rubrique inscription scolaire
ou scannez ce QR code :



Si vous éprouvez des **difficultés avec l'outil informatique** ou avec cette démarche en ligne, vous pouvez solliciter le **Café numérique** proposé par le CCAS.

Des permanences sont proposées, **sur rendez-vous**, pour aider les personnes peu à l'aise avec l'outil numérique.

N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS au 03 44 66 41 20



Solidarité

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI À NOGENT-SUR-OISE

UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une nouvelle association s'est créée à Nogent en décembre dernier. "Bien vieillir chez soi à Nogent-sur-Oise" est une association qui a pour vocation d'accompagner les seniors dans le maintien de leur autonomie et de leur qualité de vie à domicile.

L'association offre un accompagnement personnalisé : conseil en aménagement, administration, bonnes pratiques, lien avec les institutions... Vous pourrez obtenir toutes les informations pour un avenir serein et épanoui.

Venez rencontrer l'association "Bien vieillir chez soi à Nogent-sur-Oise", gratuitement le samedi de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville.

Vous souhaitez avoir des informations ou être accompagné sur le bien vieillir chez soi ? N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association.

CONTACT :

Bien vieillir chez soi
à Nogent-sur-Oise
Les samedis : 10h-12h
à l'Hôtel de Ville
bvcs@nogentsuroise.fr

**1825 COLIS
DISTRIBUÉS
AUX SENIORS
NOGENTAIS
EN DÉCEMBRE
DERNIER,
DONT 135 AU
SEIN DE L'EHPAD
SAINT-VINCENT-
DE-PAUL**

Séniors

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE COTEAU DES COQUELICOTS », LIEU DE VIE CONVIVAL POUR LES SÉNIORS

Depuis le mois de septembre, le Pôle Séniors du Centre Communal d'Action Sociale a intégré ses nouveaux locaux au sein de la nouvelle résidence autonomie moderne et resplendissante, « Le Coteau des Coquelicots ».

La première mission du Pôle Séniors a été d'assurer l'intégration des nouveaux résidents de l'établissement, qu'ils soient nouveaux arrivants ou transférés de la Résidence Saint-Exupéry, avec comme principal objectif de créer des liens entre les résidents. En quelques mois, de nombreux événements se sont déjà déroulés au sein de la Résidence : journée d'intégra-

tion, semaine bleue, karaokés, repas festifs, lotos, activités... Les résidents ont eu le loisir de faire connaissance en passant d'agréables moments.

La Résidence est très vite devenue un lieu de vie agréable et dynamique. Les seniors se sont appropriés leur nouvel environnement, en utilisant les espaces communs comme la salle de loisirs, équipée pour que les résidents vivent la meilleure expérience possible.

Les animateurs d'actions de prévention de la perte d'autonomie ou des activités de loisirs sont heureux de travailler dans ce nouvel équipement optimal.

L'association UNRPA a, elle aussi, repris ses activités au sein de l'établissement lors des après-midis "jeux de société".

Enfin, les agents du Pôle Séniors, ont à cœur d'accompagner, de rassurer, d'orienter les résidents dans leur nouvel environnement. Toujours à l'écoute, ils prennent soin de recueillir les impressions, de promouvoir les activités en place et surtout de partager des moments de sympathie avec les résidents.

Merci à toute l'équipe ! La vie est belle à la Résidence Autonomie « Le Coteau des Coquelicots » !

Culture

UNE MÉDIATHÈQUE PLUS ACCESSIBLE ET ACCUEILLANTE

Depuis plusieurs mois, la Médiathèque de Nogent-sur-Oise a été repensée pour vous offrir un accueil amélioré et une présence plus adaptée à vos côtés.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, DES ESPACES, DES CONTENUS

La Médiathèque Maurice Schumann a d'abord **élargi ses horaires d'ouverture depuis un peu moins de 6 mois pour mieux correspondre aux besoins** des Nogentais. Elle a largement **modernisé ses équipements** avec notamment des bornes libre-service avec écran tactile interactif et des automates de prêt. Cette modernisation numérique ne signifie pas pour autant réduction de la présence humaine. Bien au contraire, cette modernisation permet aux agents d'**augmenter leur présence au plus près des usagers**, pour apporter conseil et support. L'équipe de la médiathèque s'est d'ailleurs étoffée en parallèle (voir ci-contre).

Des travaux ont par ailleurs permis de repenser l'accueil en le rendant plus dynamique avec des couleurs vives et un espace de convivialité. Également, à l'étage, une toute nouvelle zone a été aménagée pour les différents ateliers créatifs.

DE NOMBREUX PROJETS POUR DE NOUVELLES EXPÉRIENCES

La Médiathèque a déjà œuvré pour **augmenter son nombre d'accueil de classes l'année dernière avec 59 classes reçues**. L'objectif est de poursuivre ce travail envers la jeunesse, que ce soit avec les enfants des écoles ou même avec les tout-petits. La Médiathèque souhaite d'ailleurs s'intégrer au **dispositif "Premières Pages"**. Une opération lecture innovante qui vise à réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit, à sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants au livre. Il s'agit de favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance.

Élargir le public et le spectre des utilisateurs, c'est également l'idée avec les fonds spécifiques pour usagers : la Médiathèque dispose déjà de contenus pour les personnes qui possèdent des troubles des apprentissages (troubles Dys), large vision et d'un fond "FAL" (Facile à Lire). Des essais sont en cours également sur les livres en braille en partenariat avec la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise).



UNE NOUVELLE ÉQUIPE, UNE NOUVELLE ORGANISATION

11 agents, bientôt 13, œuvrent au quotidien au sein de la Médiathèque, répartis maintenant en pôles avec une entière coopération entre les pôles et une polyvalence des agents. Les agents sont, de fait, davantage disponibles au cœur de la Médiathèque pour plus de proximité avec les usagers.

Culture

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Cinéma
« Nous, les Leroy »
 de Florent Bernard
 Sandrine Leroy annonce à son mari qu'elle veut divorcer. Dans une opération de la dernière chance invraisemblable, son mari organise un weekend pour sauver son mariage.



Livre documentaire
« Dans l'intimité des présidents américains »
 de Thomas Snécaroff
 L'auteur, historien des États-Unis, dévoile les secrets des locataires de la Maison-Blanche, leurs failles, leurs émotions, mais aussi leurs stratégies pour se porter et se maintenir à la tête de la première puissance du monde.

+ D'OFFRES CULTURELLES

L'équipe de la Médiathèque, depuis plusieurs mois, s'applique à enrichir l'offre culturelle. **10 expositions proposées au cours de l'année 2024**, 2 rencontres-dédi-cées, une conférence "spectaculaire", des événements majeurs comme Destination Maroc ou La Nuit de la Lecture.

Sur 2024, la Médiathèque vous a proposé :

- 15 séances "Mon Petit Ciné"
- 15 contes pour petites oreilles
- 15 séances Nos jeux du Samedi
- 9 ateliers petites mains
- 4 "Apéro-bulles"
- 8 ateliers cré-actifs
- 6 séances Aux livres et cetera
- 4 rencontres musicales Zik' N' Med
- 4 projections de film
- 6 spectacles pour enfants
- des animations ponctuelles pendant les vacances...

Avec la **signature du Contrat Territoire Lecture (CTL)** entre les villes de l'Agglomération de Creil Sud Oise (ACSO) le 28 novembre dernier, le territoire se dote d'un outil ambitieux pour renforcer l'accès à la culture et repenser la place des médiathèques comme espaces inclusifs, adaptés aux réalités. Mettre en réseaux les 11 bibliothèques de l'ACSO, travailler ensemble, se doter d'une Charte d'accueil commune, d'un portail commun, harmoniser les pratiques, telles sont les ambitions de ce contrat.

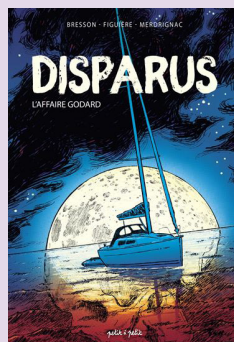


UN NOUVEAU DIRECTEUR

Fariborz Keyvani a pris la direction de la Médiathèque en septembre dernier. Membre de l'équipe depuis 2018, il avait pris la responsabilité du secteur Adulte et programmation des expositions depuis 5 ans. Après avoir étudié la littérature française puis l'Art et le Spectacle à l'École des Beaux-Arts de Téhéran, il réalise quelques films expérimentaux et développe sa passion pour la photo. Il a également publié 3 volumes de poésie, 1 nouvelle et 1 livre jeunesse.



Cinéma
« Un p'tit truc en plus »
 réalisé par Artus
 Un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé.



BD adulte
« Disparus : l'affaire Godard »
 de Pascal Bresson,
 dessin Samuel Figuière
 Un père et ses deux enfants quittent le port de Saint-Malo en voilier. Quelques jours plus tard, l'annexe du navire est retrouvée. À son bord, un chéquier au nom de M. Yves Godard. Et c'est là que tout commence...

ELLE A RÉVOLUTIONNÉ L'ÉCOLE MATERNELLE, 100 ANS APRÈS SA MORT, L'HÉRITAGE DE PAULINE KERGOMARD

Elle a révolutionné l'école. Elle a créé la maternelle telle qu'on la connaît aujourd'hui. Elle est à l'origine de la considération des jeunes enfants comme des êtres sensibles capables d'éveil et d'apprentissage. Pauline Kergomard a révolutionné l'éducation des tout-petits en proposant une pédagogie basée sur le jeu, en transformant les « salles d'asile » existantes, en écoles maternelles. À l'occasion des 100 ans de sa mort, lumière sur Pauline Kergomard dont une école a porté son nom à Nogent-sur-Oise, pendant 35 ans.

Il y a 100 ans, le 13 février 1925, disparaissait Pauline Kergomard à Saint-Maurice. Elle donna son nom à l'une des écoles maternelles des Coteaux.

PAULINE KERGOMARD, LA PÉDAGOGUE

Pauline Kergomard, née Reclus, fut à la fois pédagogue, institutrice française, nommée en 1881 Inspectrice générale des écoles maternelles, occupant ce poste trente-huit ans et jouant un rôle essentiel dans leur mise en place.

MÈRE ET INSTITUTRICE

Née le 24 avril 1838 à Bordeaux, Pauline Reclus décroche brillamment en 1856 le brevet supérieur qui lui permet de devenir institutrice.

Mariée en 1863 à Jules Kergomard (poète, journaliste et chansonnier), elle devient rapidement mère de deux enfants. À la fin des années 1860, elle reprend son métier d'institutrice, et commence à s'intéresser spécifiquement à la petite enfance, et notamment à ces « salles d'asile » où l'on trouve alors les enfants de 2 à 7 ans qui n'ont pas encore l'âge d'entrer à l'école primaire. À partir des années 1880, c'est sous l'égide de Pauline Kergomard que le tout nouveau régime républicain va s'attacher à parachever cette évolution.

TRANSFORMER LES "SALLES D'ASILE"

De nouveaux principes pédagogiques sont adoptés, symbolisés par le décret du 2 août 1881 qui transforme les salles d'asile en « écoles maternelles ». Ce ne sont plus des garderies, mais de véritables écoles où sera dispensé un enseignement spécifique, destiné à éveiller le corps et l'esprit des très jeunes enfants.

À l'époque, l'école primaire accueille les enfants à partir de 7 ans, les enfants plus jeunes, eux, sont envoyés dans des salles d'asile. Ces garderies mises en place dans la première moitié du XIXe siècle évitent ainsi aux enfants dont les parents travaillent à l'usine d'être abandonnés à la rue, mais elles ont surtout une vocation sociale, plus qu'éducative. **Pauline Kergomard est à l'origine de la notion d'éveil des plus petits.** Elle s'appuie sur le quotidien des enfants, leur univers sensible, et, à partir de là, va les éveiller au monde qui les entoure.

Aujourd'hui, plus de 100 ans après, les principes pédagogiques de Pauline Kergomard sont encore d'actualité : l'héritage de Pauline Kergomard est encore bien présent. **On lui doit une structure éducative éminemment moderne, socle de l'apprentissage en France encore aujourd'hui.**

UNE ÉCOLE À SON NOM À NOGENT-SUR-OISE

À Nogent-sur-Oise, une école a porté son nom, dans le groupe scolaire des Coteaux à partir de 1987 jusqu'en 2022, date à laquelle, l'ensemble du groupe scolaire a pris le nom « Jules Verne », abandonnant les dénominations particulières de chaque structure, pour une question pratique et pour faciliter les démarches administratives.

La construction

1983

Le 14 octobre 1983, la Ville fait l'acquisition d'un terrain appartenant à la SEDO (Société d'Équipement du Département de l'Oise) et sur lequel sera érigé le futur groupe scolaire des Coteaux.

Trois tranches de travaux sont prévues pour la construction du GS des Coteaux.

La 1^{ère} tranche concerne la construction de la future maternelle Pauline Kergomard (3 classes) et de 2 logements de fonction.





PERSPECTIVE ENTREES



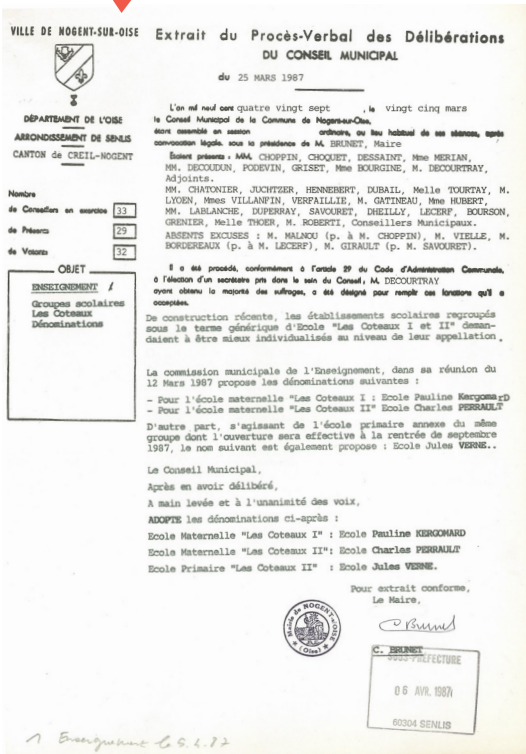
1984

Le permis de construire est accordé le 26 janvier 1984. Les travaux commenceront en février 1984 et s'achèveront en septembre 1984. La première rentrée a lieu le 7 septembre 1984.

La 2^e tranche concerne la construction de la deuxième maternelle (appelée par la suite Charles Perrault). Le permis de construire est accordé le 20 mai 1985. Les travaux auront lieu entre septembre 1985 et juillet 1986.

1986

Ouverture de la 2^e maternelle en septembre 1986. Elle est inaugurée le 4 septembre. La 3^e tranche concerne l'école primaire (appelée par la suite Jules Verne). Le permis de construire est accordé le 28 août 1986. Les travaux auront lieu de décembre 1986 à septembre 1987. Ouverture de l'école primaire Jules Verne en septembre 1987. Le gymnase des Coteaux quant à lui sera construit en 1989. Lors du Conseil Municipal du 25 mars 1987, les écoles des Coteaux furent nommées comme suit Pauline Kergomard, Charles Perrault et Jules Verne.



Témoin de son oeuvre, en 1985, Pauline Kergomard a eu un timbre à son effigie.

Plus d'une centaine d'écoles maternelles disséminées sur l'ensemble du territoire français ont été baptisées « école Pauline Kergomard », afin de perpétuer le souvenir de celle qui a tant œuvré pour la prise en compte des spécificités de la petite enfance.

2022

Lors du Conseil Municipal du 12 décembre 2022 : l'ensemble du groupe scolaire des Coteaux est dénommé Jules Verne, "afin de faciliter l'ensemble des démarches administratives pour la collectivité et l'Éducation Nationale".

Urbanisme

UNE NOUVELLE OBLIGATION EN MATIÈRE D'URBANISME : LES DEMANDES D'AUTORISATION PAR LES PERSONNES MORALES DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉES PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE

Un décret publié le 20 novembre 2024 impose une nouvelle règle pour certaines demandes d'autorisation d'urbanisme. Ainsi, dans les communes de plus de 3500 habitants, les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les personnes morales devront être déposées par voie dématérialisée.

À Nogent-sur-Oise, vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme via un guichet numérique.

SE RENDRE SUR LE
GUICHET NUMÉRIQUE



Urbanisme

LA BASE "ADRESSE" DE NOGENT-SUR-OISE

Depuis la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale dite « Loi 3DS », les communes sont les seules responsables de la création et de la gestion d'adresses incluant un nom de voie et un numéro. Il appartient donc aux communes de certifier les adresses, auprès des différentes administrations, et d'en assurer la diffusion à travers une Base Adresse Nationale (BAN).

La Ville de Nogent-sur-Oise a ainsi mis à disposition la dénomination de l'ensemble de ses voies et des 4 031 adresses, sur le site internet :

adresse.data.gouv.fr/carte-base-adresse-nationale?id=60463

Certaines dénominations de voies et numéros ont été révisés, afin d'optimiser l'organisation des adresses, dans le but de faciliter les interventions des services d'urgence, la distribution du courrier, la gestion des infrastructures publiques et des réseaux (distribution d'électricité, de gaz, fibre optique...).

Pour rappel, l'installation des plaques de numérotation sur la façade des bâtiments et/ou habitation revient au propriétaire, et doit être placée de manière bien visible et accessible afin de garantir une identification rapide de son domicile.

Vous êtes invités à consulter ce site internet pour vérifier votre adresse et à transmettre vos éventuelles observations à la mairie.



CONTACT :

Service Règlementations
Urbaines et Habitat
03 44 66 31 66

EST-CE AGRÉABLE DE SE DÉPLACER À VÉLO À NOGENT- SUR-OISE ?



Le Baromètre Vélo arrive à Nogent-sur-Oise à partir du 28 février. Pendant trois mois, vous aurez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable de la ville, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses.

En moins de dix minutes, vous pourrez recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement. Lors du précédent Baromètre en 2021, la cyclabilité de Nogent avait été classée défavorable avec un gros point noir : le passage du Pont Royal. Depuis cette date, de nouveaux axes ont été créés, avec notamment le cheminement vélo entre Laigneville et la gare SNCF.

Faites connaître votre avis en répondant au Baromètre de la FUB (Fédération des usagers et usagers de la bicyclette) sur <https://barometre.parlons-velo.fr> à partir du 28 février.

CONTACT :

AU5V
abcvelo@au5v.fr
03 44 60 11 63

Collecte des déchets

LES BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES S'INSTALLENT ! TRANSFORMEZ VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES EN RESSOURCES !



L'Agglomération Creil Sud Oise installe des bornes à déchets alimentaires dans toutes les villes de l'Agglomération. À Nogent-sur-Oise, 72 bacs vont être installés d'ici la mi-mars.

Chaque habitant des 11 communes du territoire produit par an en moyenne 258 kg de déchets dont 116 kg de déchets alimentaires. Grâce aux bornes à déchets alimentaires, tout le monde peut transformer ses déchets alimentaires en ressources !

Pour utiliser les bornes à déchets alimentaires, l'ACSO vous propose de vous fournir un bio-seau. Celui-ci vous permettra de stocker vos déchets alimentaires dedans et d'aller les déposer à la borne la plus proche.

COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉTAPE 1

Obtenez votre bio-seau auprès de la Ville :

Mercredi 5 mars de 9h à 12h

et de 13h30 à 16h30 :

Salles Bodrelot et Charpentier (derrière la mairie)
Centre Municipal Arthur Rimbaud (9, rue de la Félicité)

Mardi 11 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 :

Quartier des Fonds de Nogent, salle Marcel Zanetti

Jeudi 20 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Salles Bodrelot et Charpentier (derrière la mairie)

Par la suite, permanence au **Centre de Ressources Municipal Rue Pierre Sépard** du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

ÉTAPE 2

Chez vous, jetez vos déchets alimentaires dans le bio-seau

ÉTAPE 3

Déposez vos déchets alimentaires dans la borne à déchets alimentaires la plus proche de chez vous.

CONTACT :

Service environnement de l'ACSO
03 44 64 74 74

QU'EST-CE QU'UN BIO-DÉCHET ?

Il s'agit des « déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. » (Article L. 541-1-1 du code de l'environnement)

Les bio-déchets représentent 30 % du contenu de la poubelle des Français.

À QUOI SERVENT LES BIO-DÉCHETS ?

À la base même du cycle naturel, nos bio-déchets peuvent être transformés en fertilisant naturel renouvelable. Ce compost, riche en nutriments, est utile pour la production de notre alimentation et permet d'éviter les pollutions liées à l'utilisation d'engrais minéraux.

CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER OU NON DANS LES BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES

DÉCHETS AUTORISÉS



Les restes de repas



Les pains et céréales



Fruits et légumes (épluchures et périmés)



Les coquilles d'œufs



Les os, viandes et poissons en petite quantité



Les laitages



le marc de café les sachets de thé (en papier)

DÉCHETS INTERDITS



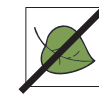
Les coquillages et crustacés



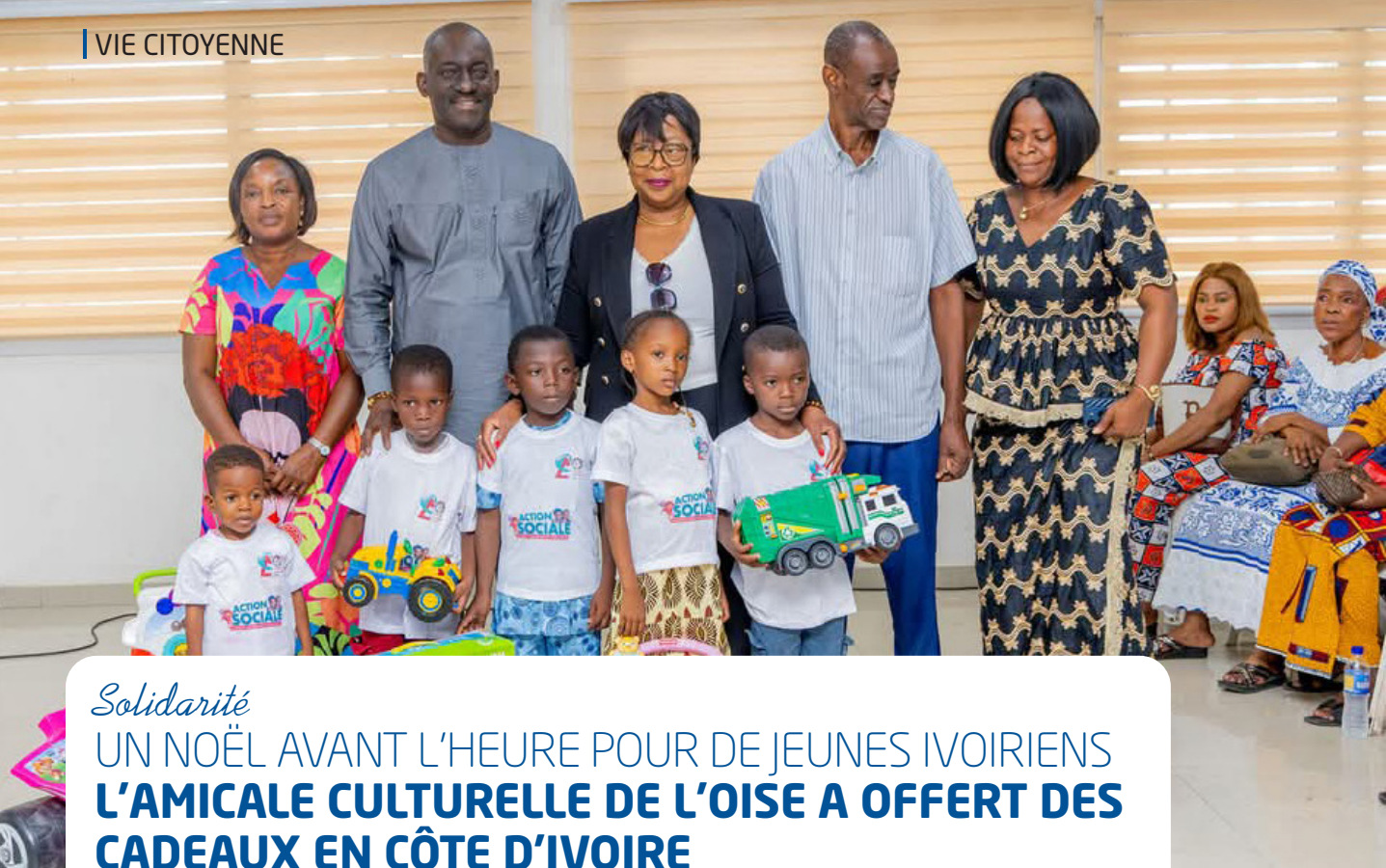
Les emballages, capsules de café



Les huiles, cendres, litières



Les déchets verts du jardin



Solidarité

UN NOËL AVANT L'HEURE POUR DE JEUNES IVOIRIENS L'AMICALE CULTURELLE DE L'OISE A OFFERT DES CADEAUX EN CÔTE D'IVOIRE

Le 7 décembre dernier, la commune de Treichville en Côte d'Ivoire a eu le plaisir d'accueillir, au sein de sa Médiathèque, Sadan Diakitè, Présidente de l'association nogentaise « Amicale Culturelle de l'Oise ». **L'Amicale Culturelle de l'Oise a collecté des jouets et des livres pour les jeunes de la commune ivoirienne.** Le Premier Adjoint de la commune de Treichville, Jérôme Ahissi, a salué cette initiative. « En tant que fille de la commune, ces dons représentent votre engagement envers la communauté et votre désir d'encourager la curiosité intellectuelle chez les jeunes et les moins jeunes ».

Près de 75 jeunes Africains ont pu recevoir des cadeaux à quelques jours des fêtes de Noël. Saran Diakitè souhaite pérenniser ces actions solidaires, et renouveler cette campagne de dons chaque année.

Félicitations à L'Amicale Culturelle de l'Oise et ses généreux donateurs pour égayer les fêtes de fin d'année des jeunes du village de Treichville.



Cimetière

REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

Une procédure de reprise de concessions funéraires en état d'abandon, situées au cimetière communal de l'Argilière, est prévue au courant de l'année 2025.

La liste des concessions qui seront susceptibles d'être reprises par la Commune est consultable en mai-

rie - Service Administration Générale, aux horaires d'ouverture du public, au cimetière de l'Argilière, sur le site Internet de la ville et également sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie.

Les descendants ou successeurs des concessionnaires sont invités à se manifester.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Administration Générale.

CONTACT :

Service Administration
Générale
03 44 66 30 30

Citoyenneté

LE CONSEIL DE COOPÉRATION CITOYENNE

A BESOIN DE LA PARTICIPATION DE CHACUN

Le Conseil de Coopération Citoyenne (CCC) est une instance de réflexion, de concertation, de consultation et de proposition dans tous les domaines touchant à l'amélioration de la qualité de vie des Nogentais.

Il est composé de 35 membres bénévoles et participe à la vie citoyenne nogentaise : Forum citoyen, convention citoyenne locale pour la transition écologique, salon de la 2^{ème} jeunesse, assemblée communale votant le budget de la ville, comités municipaux citoyens...

Le Conseil de Coopération Citoyenne mène des projets débouchant sur des propositions concrètes d'amélioration de la vie des habitants. **Il a ainsi effectué des visites dans huit quartiers en 2024, conduisant notamment à des améliorations et réfections des voiries et trottoirs.**

Le Conseil de Coopération Citoyenne a besoin de la participation et de l'engagement de chacun. Si vous êtes disponible et motivé n'hésitez pas à prendre contact avec le Président du CCC.

CONTACT :

Clément Pélisset
Président du CCC
07 81 69 34 16
clement.pelisset@free.fr

État civil

MARIAGES

Septembre : Osayuki Omorogbe
& Juliet Tague

Décembre : Azat Nergiz
& Aïsha Uzun

Vie municipale

MARIE MARTIN,

NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Nouvelle conseillère municipale depuis le décès d'Hervé Roberti, **Marie Martin est une élue engagée de longue date dans la vie institutionnelle du territoire.**

Résidant à Nogent-sur-Oise depuis 1981, d'abord dans le quartier Pont Royal, puis dans le secteur des Trois Rois, enfin dans le quartier République, vice-présidente de l'association Real Nogent créée en 2013, licenciée depuis plus de 25 ans à Vitagym, Marie Martin est une femme investie dans la vie municipale de longue date.

Depuis 2016, elle était Conseillère de Coopération Citoyenne et source de proposition. Aujourd'hui retraitée d'une carrière d'assistante de direction, Marie a choisi de prendre part au Conseil Municipal pour **« avoir la possibilité de faire des suggestions des propositions, pour créer des projets, être à l'écoute, se sentir utile grâce à cet engagement social ; relever des défis.»**

« Je souhaiterais particulièrement m'investir à la Résidence Autonomie "Le Coteau des Coquelicots". Ayant déjà été Présidente d'une association lorsque j'habitais à Paris je m'occupais d'un groupe de jeunes et j'organisais principalement des visites hebdomadaires aux personnes âgées et isolées ainsi que des après-midis à thèmes. Si je peux apporter mon expérience... », confie Marie Martin. Avant de poursuivre : **« Je suis très attachée à Nogent, étant donné que j'y ai passé la plus grande partie de ma vie. J'apprécie de me rendre dans les commerces de la ville ou faire des promenades, je peux ainsi croiser beaucoup de personnes que je connais. Un échange de quelques mots avec les Nogentais, un sourire vont égayer ma journée. »**

HOMMAGE À...

Bernard Guyot / 1952-2024



Bernard est décédé à l'âge de 72 ans. Originaire du Nord de la France, il s'était installé, avec sa femme, à Nogent-sur-Oise, dans les années 70.

Ancien informaticien et cheminot à la retraite, il était un passionné et défenseur de la nature et du milieu marin. C'est pour cette raison qu'en 2009, il décida, avec son épouse de fonder l'association "Les Balad'eux". Bernard était guide nature en Baie de Somme. Il proposait des cours aux écoles de la région, sur la faune et la flore et notamment sur le milieu naturel des phoques.

Bernard aimait la musique. En lien avec la culture et le tissu associatif, il a également été Président de l'Office Municipal Culturel et Événementiel (OMCE).

Retrouvez le CONSEIL MUNICIPAL

EN DIRECT



SUR FACEBOOK
@VILLEDENOGENTSUROISE.FR



CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

HÔTEL DE VILLE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Fonctionnement des assemblées

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Modification du nombre d'adjoints au Maire
- Indemnités des élus
- Modification de la composition de la CCSP, de la CDSP et de la CAO
- Modification des représentants de la Ville siégeant au sein des conseils d'administration du lycée Marie Curie, de l'association "Les Temps d'Art" et au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et de l'ACSO
- Modification statutaire de l'ACSO - Ajout de la compétence «Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols» au titre des compétences facultatives supplémentaires

Intercommunalité

- Système d'information Géographique (SIG) de l'ACSO - Partage d'un service communautaire
- Rapports d'activités 2023 de l'ACSO, du SICGENC et du SE60

Relations sociales

- Protection fonctionnelle d'un agent
- Présentation du rapport social unique 2023

- Modification du tableau des effectifs
- RIFSEEP
- Régime indemnitaire des agents de la filière police municipale
- Vacances
- « Accompagnement personnalisé à la scolarité »
- Création d'emplois temporaires pour les besoins des services
- Mise à jour de la liste des astreintes et création d'une astreinte « Gardiennage résidence Le Coteau des Coquelicots »
- Convention de mise à disposition

Patrimoine et administration

- Bilan de la concertation et identification des ZAENR
- Plan Local d'Urbanisme
- Bilan de l'artificialisation des sols
- Création d'un périmètre de droit de préemption urbain dans les zones naturelles
- Convention de servitudes définissant les droits de servitudes consentis à la société ENEDIS - Boulevard Pierre de Coubertin - Avenue Saint-Exupéry
- Parcelle BN I 045
- Avenant n° 2 - Convention tripartite de portage immobilier et foncier pour la copropriété La Commanderie - CDC Habitat et ACSO

- Acquisition des parcelles BN I 029p, I 030p, I 031p, I 032p et I 033p - rue du Sémaphore
- Acquisition de l'Ensemble immobilier sis 5 bis rue Marcelin Berthelot
- Vente à la SCCV Nogent Moustier Parcelle AO 544p
- Cession du chemin rural de Mello - Lancement d'une enquête publique
- Avis sur les dérogations à la règle du repos dominical des salariés des commerces de détail pour l'année 2025
- Tarifs 2025 du marché hebdomadaire
- Tarifs 2025 du crématorium
- Tarifs 2025

Scolaire et périscolaire

- Projet Educatif De Territoire (PEDT) à 2024-2027

Jeunesse et jeunes adultes

- Tarifs du séjour ski 2025

Action sociale

- Nouvelles dispositions relatives aux tarifs du Centre Municipal de Santé
- Avenant à la convention désignant le CCAS comme porteur juridique et financier du Programme de Réussite Éducative
- Contrat d'Objectifs et de Moyens 2024 entre l'ARS des Hauts-de-France et le Centre Municipal de Santé

Culture et relations internationales

- Renouvellement de la convention triennale de partenariat artistique entre la Ville de Nogent-sur-Oise et la Compagnie du «Fer à coudre»
- Modification du règlement du CCPM
- Charte des acquisitions de la Médiathèque de Nogent-sur-Oise
- Règlement intérieur de la Médiathèque

Vie associative

- Subvention à l'Association «Bien Vieillir chez soi à Nogent-sur-Oise»
- Acomptes sur subventions aux associations 2025 Etoile de Nogent, NOA, Le Fer à Coudre, EAPN, COS, Les Temps d'Art, NBBC, USNF, l'ANA, NOSE, CCNO, EANV

Finances

- Décision Modificative n°2 budget Principal Ville
- Acompte sur participation au SICGENC 2025
- Acompte sur subvention au CCAS 2025
- Engagement des dépenses d'investissement 2025 - Ouverture de crédits 25%

➕ Vous pouvez retrouver l'intégralité du Conseil municipal sur www.nogentsuroise.fr ou auprès de l'Hôtel de Ville, sur demande écrite au 74, rue du Général de Gaulle ou au 03 44 66 30 30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 6 mars 2025

20h / Hôtel de Ville

NOGENT NATURELLEMENT

FINANCES LOCALES 2025 : ATTENTION DANGER !

Le projet de loi de finances pour 2025 a finalement été adopté le 6 février dernier. Les gestionnaires publics locaux que nous sommes devons désormais construire le dernier budget de plein exercice de la mandature, avec la fin de ce mandat en perspective. L'exercice, qui doit normalement être bouclé avant le 15 avril, tourne au casse-tête financier. Le contexte général est particulièrement déprimant. Les difficultés rencontrées actuellement par les collectivités ne sont que le résultat du pilotage croissant des budgets locaux par le budget de l'État. La montée en puissance des transferts de fiscalité illustre le mouvement de « recentralisation » rampante dénoncé depuis plusieurs années par les associations d'élus locaux. Dépourvus de la plupart des leviers fiscaux qui leur permettraient, autrefois, de mener sur le long terme les politiques pour lesquelles ils avaient été élus, les décideurs locaux en sont réduits à solliciter de l'État le respect d'engagements pris au moment de la mise en place de « compensations » qu'il avait lui-même décidées et qu'il est le premier à rogner et à renier. Ainsi en est-il de la réduction du fonds de compensation de l'État, relatif à la non perception de la TVA.

Une autre mesure, particulièrement inique, vient particulièrement peser sur notre capacité d'épargne, le relèvement unilatéralement décidé par décret d'État des taux de cotisation des employeurs à la CNRACL, la caisse de retraite des fonctionnaires publics territoriaux. Elle représentera près de 300 000 euros d'augmentation de la masse salariale, imposée par l'État dans notre budget sans aucune contrepartie.

S'agissant des projets d'investissement lancés et à venir, il est fort probable que, face à la raréfaction de l'épargne engendrée par ces mesures, les collectivités soient contraintes de recourir davantage à l'emprunt.

Or la ville de Nogent-sur-Oise vient de faire un effort de désendettement sans précédent en réduisant sa dette de près de 6 millions d'euros, passant de 23 millions d'euros fin 2019 à 18,650 millions d'euros fin 2024. Ce qui porte notre capacité de désendettement à 6 années, soit moitié moins que la zone d'alerte.

La gestion de notre collectivité relève d'un complexe exercice d'équilibriste qu'il nous faut mener à bien entre un budget de l'État adopté en février avec deux mois de retard et une date limite d'adoption de notre budget avant le 15 avril, dans un contexte financier toujours plus tendu !

*Les élus du groupe majoritaire
Nogent Naturellement*

NOGENT EN COMMUN

INDÉCENCE

À chacun ses héros. Bernard Arnault a trouvé les siens : Donald Trump et Elon Musk héros du fascisme 3.0. Le patron de LVMH s'est extasié lors de son récent séjour aux États-Unis des baisses d'impôts annoncées par le locataire de la Maison Blanche. Alors, forcément, son retour à Paris a été une « douche froide » soutient-il. Pensez, **l'exécutif envisage d'augmenter l'impôt sur les entreprises** pour une durée d'un an, de sorte que le patronat participe, lui aussi, à renflouer les caisses publiques. **Un affront aux yeux de la première fortune de France, évaluée à 189 milliards d'euros.** Voilà donc Bernard Arnault à la tête d'une jacquerie où l'on retrouve les directeurs généraux de Michelin, d'Air France KLM et consorts. **Nos croisés en costard cravate refusent de mettre la main au portefeuille qu'ils ont pourtant très gros.**

L'argument massue de ces chantres du séparatisme des ultrariches vaut son pesant d'or : la France serait dépourvue d'attractivité et de compétitivité en raison de taxes, d'impôts, de normes qui tueraient le made in France. Comme si à Bercy et à Matignon, de dangereux gauchistes caresaient l'idée d'une justice fiscale digne de ce nom.

Une réaction de gosses gâtés et pourris à coups de niches fiscales, d'exonération d'impôts, de suppression de l'ISF et d'enveloppes de deniers publics via le crédit d'impôt recherche.

Chaque année ce sont près de 200 milliards d'euros qui sont versés en subventions et exonérations aux entreprises sans contrepartie ni critères et les grands groupes ne sont pas en reste.

Leur indécence tutoie des sommets à l'heure où **9 millions de français survivent sous le seuil de pauvreté**, où les inégalités explosent, où des millions de contribuables participent au financement des services publics.

L'élite des multimilliardaires menace de quitter le territoire ; c'est un sordide chantage pour tordre le bras au politique.

Dans le même temps, les collectivités territoriales sont étranglées financièrement et n'ont pas de visibilité pour établir leur budget.

Chacun doit contribuer à hauteur de ses moyens. Nous continuerons à défendre cette logique de solidarité et de justice.

*Les élus du groupe
Nogent en commun*

DÉSIR DE CHANGEMENT

CONTRIBUTION DES RETRAITÉS

Nos gouvernants ne cessent de nous asphyxier et de nous abreuver de toutes sortes de sottises ou contre-vérités.

La dernière en date étant cette déclaration au sujet de l'effort de financement de la protection sociale « qui ne doit pas reposer que sur les actifs [sic] ».

Une affirmation bien loin de la réalité vécue par les retraités qui contribuent à la protection sociale en payant très cher une complémentaire santé **sans aucune aide financière d'une entreprise.**

Que dire de ces milliers de retraités qui sont devenus par la force des choses, **des employeurs** d'auxiliaires de vie qui prennent en charge des tâches ou des travaux devenus trop pénibles, au fil des ans.

Ils redistribuent ainsi une bonne partie de leur pension, en versant des salaires et des cotisations à l'URSSAF.

Comment ne pas faire le rapprochement entre les pensions de retraite, alimentées par la cotisation des actifs et les 16,6 milliards d'euros récupérés en 2023, en droits de successions ?

16,6 Mds € « qui pourraient » alimenter, de manière cohérente et durablement, le système des retraites par répartition avec de l'argent, non dépendant des retraités.

Un juste retour à la source et, peut-on l'espérer, la fin d'une polémique ?

CES ACTIFS DE L'OMBRE

Acteurs incontournables de l'équilibre institutionnel et économique du pays, les retraités sont :

- Plusieurs milliers d'élus locaux sans aucune rétribution. Indispensables pour faire fonctionner la démocratie locale. Leur contribution **active** est une richesse qui n'est pas comptabilisée !

- Plusieurs milliers de bénévoles qui s'activent et ne comptent pas les heures au service des autres.

- Plusieurs milliers, **actifs** encore, parce qu'ils sont le dernier recours lorsqu'il faut s'occuper des petits-enfants (maladie, grèves, horaires décalés) afin de permettre aux parents d'aller au travail et faire tourner l'économie

Quel serait le coût pour la société sans cette armée de l'ombre ?

La contribution financière et active des retraités est une réalité qui méritait d'être publiée.

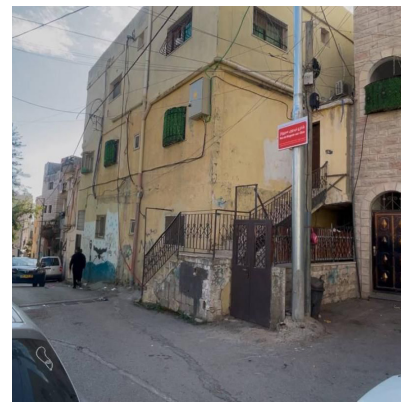
*Les élus du groupe
Désir De Changement*



Jumelage Nogent-Aïda

UNE FRESQUE MURALE ET UNE RUE NOMMÉE NOGENT-SUR-OISE DANS LE CAMP DE RÉFUGIÉS D'AÏDA

En début d'année, le Camp de réfugiés Palestinien d'Aïda, jumelé avec notre Ville, nous a fait l'honneur de nous nommer une rue du camp. Dans cette rue « Nogent-sur-Oise », nous pouvons notamment retrouver une fresque murale représentant la façade du Château de Sarcus. Cette fresque a été réalisée par Abdullah Hammad, un artiste inspirant qui transforme le simple en extraordinaire.



Abdullah Hammad est né le 4 avril 1999. Depuis l'enfance, il est entouré de murs et de couleurs qui portent le souvenir du peuple Palestinien. Les conditions de vie dans le camp n'étaient pas un obstacle pour Abdullah, mais plutôt une source d'inspiration.

Abdullah travaille comme barista. Entre la vapeur de l'expresso et l'arôme du café torréfié, il transforme les tasses de café en utilisant ses talents de dessinateur pour les décorer de formes à couper le souffle. Son travail est un pont pour se connecter avec les gens, où les conversations autour d'une table se transforment en histoires humaines qui enrichissent son monde.

Abdullah cache un autre monde de créativité. C'est un peintre qui trouve dans le rejet, un refuge dans lequel exprimer ses sentiments et sa vision de la vie.

Ses peintures se concentrent sur des détails qui touchent le cœur : des visages portant les traces du temps, des paysages qui coexistent avec la réalité du camp, ou des symboles qui racontent des histoires d'appartenance. Il utilise des couleurs vives qui marquent les contradictions de la vie entre la douleur et l'espoir, transformant l'espace du tableau en un dialogue visuel avec le spectateur.

La passion d'Abdullah pour la peinture est indissociable de son travail quotidien, les deux représentent un aspect de sa philosophie de vie : **"Transformer le simple en extraordinaire"**. Pour lui, l'art n'est pas un luxe, mais un langage universel capable d'unir les gens et de guérir leurs blessures. **Dans le camp d'Aïda, où les choses simples acquièrent des significations profondes, Abdullah crée des messages à partir de son café**

et de ses peintures qui illuminent les coins du lieu avec créativité.

Abdullah Hammad est un modèle qui refuse d'être défini par les circonstances et insiste pour créer de la beauté même dans les endroits les moins fortunés. Avec sa plume, son pinceau ou sa tasse, **il nous rappelle que la créativité grandit parfois là où personne ne l'attend.**

Nous remercions chaleureusement le Comité Populaire, le Centre Culturel Alrowwad, l'association Nogent-Aïda et Abdullah Hammad, l'artiste qui a réalisé la fresque.

Depuis 2009, et la création du jumelage, nous avons créé des liens solides avec le Camp d'Aïda. **Nous profitons de ce magazine pour apporter tout notre soutien à nos amis d'Aïda, qui vivent dans des conditions inacceptables depuis tant d'années.**

Culture

PLAN LARGE : ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS, MILITANTS POUR LA PAIX



Vendredi 24 janvier, une projection du film « Résister pour la paix » a eu lieu à la Médiathèque dans le cadre des séances « Plan large ». Réalisé par Hanna Assouline et Sonia Terrab, ce documentaire montre comment des Israéliens et Palestiniens, militants pour la paix et la justice gardent espoir et tissent des liens malgré le conflit actuel.

À l'issue de cette projection, une rencontre a eu lieu avec Hanna Assouline, l'une des réalisatrices du documentaire. Militante pacifiste engagée contre le racisme et l'anti-

sémitisme, Hanna Assouline est Présidente fondatrice du mouvement de femmes « Les Guerrières de la paix ». Journaliste et documentariste, elle a réalisé « Les guerrières de la paix » (2018), « À notre tour ! » (2020) et « Résister pour la paix » (2024).

En janvier, l'association « Guerrières de la Paix », qui porte la voix des Israéliennes et des Palestiniennes qui œuvrent pour une issue pacifique du conflit, fondée par Hanna Assouline, a été nommée pour le prix Nobel de la Paix.

Jumelage ÉCHANGES

ENTRE NOGENTAIS ET GERSTHOFENERS DE 12 À 17 ANS

Si vous avez entre 12 et 17 ans, l'association de jumelage vous propose un échange avec Gersthofen, notre ville jumelle allemande. **Le voyage est prévu du dimanche 13 au dimanche 20 avril prochain.**

Les jeunes seront accueillis dans des familles qui ont, elles aussi, un ou une ado d'âge correspondant, dans la mesure du possible. Un programme d'activités communes est organisé par nos partenaires allemands tous les jours sauf un jour qui se passe en famille. La connaissance de la langue allemande est utile mais pas obligatoire. **Inscription souhaitée avant le 15 mars 2025.**

CONTACT :

Association Nogent-Gersthofen
nogentgersthofen@gmail.com



Nogent - Gersthofen
Nogent - Krašnik
Nogent - Beverley
Nogent - Aïda
Nogent - Fucecchio
Nogent - Fomopéa

Jumelage

UN GRAND WEEK-END DE FESTIVITÉS POUR CÉLÉBRER LES 55 ANS DE JUMELAGE AVEC LA VILLE DE GERSTHOFEN

Du jeudi 29 mai, au dimanche 1^{er} juin, la coopération internationale sera à l'honneur à Nogent-sur-Oise.

À l'occasion des 55 ans de jumelage avec la ville allemande de Gersthofen, la Ville de Nogent-sur-Oise a invité l'ensemble de ses villes jumelles à célébrer cet anniversaire et l'amitié internationale.

Culture

RETOUR SUR LES OPEN MIC DE L'OISE UN SAVOUREUX MÉLANGE D'UNIVERS ARTISTIQUES

Le 18 décembre dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir « les Open Mic' de l'Oise » à l'Espace Culturel du Château des Rochers.

Fruit d'un partenariat entre Julien Masson et le Studio NSO, cette soirée a mis en avant des artistes en tout genre, venant d'horizons différents, mais qui ont comme objectif commun de divertir le public.

Durant cette folle soirée, nous avons ri, chanté, dansé, rêvé... Nous nous sommes laissés emporter par l'énergie des 15 artistes présents sur scène : Ludo & Tof, Anthony De Oliveira, Amélie de Pierrefeu, Patcy, Bom's, Hypno'ky, Sami Debab, Sayko Key, Mr.Khaled, Ozam, Nessa Nyams, Kévin Poiret, T.I.A et Sami Ma-boub.



Les "Open Mic" sont un tremplin artistique, mais aussi un véritable moyen d'exposition pour les jeunes artistes qui rêvent juste de se produire et de jouer devant un public. Julien Masson, l'organisateur de ces scènes ouvertes, prolonge l'aventure dans tout le département. Nous vous invitons à le suivre sur les réseaux sociaux pour découvrir les différents lieux et dates des prochains spectacles.



Nous tenons à remercier l'ensemble des artistes, Julien Masson et les agents du Studio NSO qui ont su mettre en lumière les talents sur scène, pour le plus grand plaisir d'un public venu en nombre.

Sport

LA TEAM NSO POURSUIT SON ASCENSION !

Fondé en 2019, le Club de la Team NSO ne cesse d'obtenir d'excellents résultats dans toutes les compétitions disputées. Le Club de la Team NSO propose des activités de jiu-jitsu brésilien, Grappling, MMA, lutte ou encore kick boxing.

Au mois de février, lors d'une compétition en région parisienne, le club a obtenu les distinctions de « Meilleur Club des Hauts-de-France » et « Premier Club en compétition parisienne ».

Parmi les figures montantes du club, Lina Yang a brillé elle aussi durant le mois de février. À l'occasion des « Open de Bourges », un événement sportif majeur organisé par la Fédération de Jiu-jitsu brésilien, Lina a obtenu la première place. Entraînée par Etienne Grégoire et Stéphane Dubois, deux préparateurs de plusieurs athlètes lors des derniers Jeux Olympiques, Lina prend place parmi les talents qui inspirent la jeunesse de notre ville.

Bravo à la Team NSO, l'équipe encadrante et l'ensemble des athlètes. Ce club nogentais prend une place de plus en plus importante dans le paysage sportif français.



MARS

Jeudi 6 mars

**Conseil Municipal
Débat d'Orientation
Budgétaire**
20h / Hôtel de Ville
03 44 66 30 30

Du 6 au 29 mars

Exposition "Liberté enfermée"
Médiathèque
Vernissage le 7 mars à 19h
03 44 66 60 44

Samedi 8 mars

Loto de l'USNF
20h / Marché Couvert
06 23 99 36 25

Dimanche 9 mars

**Opérette de Jacques
Offenbach**
16h / ECCR
Organisé par Lyriqu'Oise
Tarifs : 17€ / 15€ / 13€ / Gratuit

Samedi 15 mars

**Salon Grandir et mieux vivre
avec les écrans**
10h-15h / Marché Couvert
Entrée libre
03 44 66 41 20

Samedi 15 mars

Hauts-de-France Propres
avec les jeunes du CMJ
10h-17h
06 58 49 44 28

Dimanche 16 mars

**Déjeuner dansant
choucroute**
organisé par l'association
Nogent-Gersthofen
12h-18h / ECCR
Tarifs : 32€ / 40€ / 15€
06 52 60 30 46

Samedi 22 mars

Printemps des poètes
Médiathèque
03 44 66 60 44
Entrée libre

Lundi 24 mars

**Conseil Municipal
Vote du Budget**
20h / Hôtel de Ville
03 44 66 30 30

Mercredi 26 mars

Grinioteçoette
Spectacle jeunesse
16h / Médiathèque
03 44 66 60 44 / Entrée libre

AVRIL

Mercredi 2 avril

**La fabuleuse histoire
de Basarkus**
Spectacle jeunesse
11h / ECCR
03 44 24 01 01

Vendredi 4 avril

Tournoi Mario Kart
15h-18h / Médiathèque
03 44 66 60 44 / Entrée libre

Dimanche 6 avril

**11^{ème} Marché Artisanal et
Gourmand de Printemps**
10h-18h / Marché Couvert
06 70 87 26 13 / AHFMN

Dimanche 13 avril

Boutique solidaire éphémère
10h-18h / Marché Couvert
CMJ : 06 58 49 44 28

Mercredi 16 avril

**Une journée à la ferme
Spéciale printemps**
14h-18h / Ferme pédagogique
03 75 19 00 76 / Accès libre



Samedi 26 avril

Nogent Disco Roller
14h-Minuit / Marché Couvert
Tarif : 5€
03 44 66 30 14



LES DATES, HEURES ET LIEUX DES
ÉVÈNEMENTS SONT SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE MODIFIÉS.

ENSEMBLE & SOLIDAIRES L'UNRPA VOUS PROPOSE...

VOS ACTIVITÉS ET SORTIES

Vendredi 21 mars

**Sortie spectacle danses Irlandaise
Celtic Legends**
Adhérent : 75 € / Non adhérent : 85 €

Dimanche 6 avril

Repas de Printemps
Animation dansante « Trio Martial Lahaze »
Espace Culturel du Château des Rochers
Adhérent : 55 € / Non adhérent : 60 €

Dimanche 20 avril

Sortie au Théâtre de Paris "Lily et Lily"
avec Michèle Bernier et Francis Perrin
Prix adhérent : 80 € - Prix non adhérent : 90 €

Mardi 20 mai

Sortie à Paris / Cimetière du Père Lachaise
avec déjeuner
Adhérent : 80 € / Non adhérent : 90 €

VOYAGES 2025

Turquie / Antalya

Du 4 au 11 mai 2025
8 jours / 7 nuits - Hôtel 5*
Formule tout compris

Le Cap Vert / Sal

Du 16 au 23 juin 2025
8 jours / 7 nuits - Hôtel 5*
Formule tout compris

Canaries / Ténérife

Du 11 au 18 octobre 2025
8 jours / 7 nuits - Hôtel 4*
Formule tout compris

Thaïlande

Du 22 novembre au 3 décembre 2025
Circuit le triangle d'or avec la rivière Kwai,
Bangkok, Chiang Mai, Chiang Rai
12 jours / 9 nuits

*Programmes détaillés à retirer les
mercredis lors des permanences.
Adhésions 2025 : 20 € (accès aux
différentes activités proposées par l'UNRPA
et avantages de la Mutuelle CCMO)*

CONTACT :

Ensemble & Solidaires UNRPA
41 avenue du 8 mai 1945
unrpa.60180nogent@gmail.com
03 44 74 65 88 - 06 28 60 09 58

GRANDIR & MIEUX VIVRE AVEC LES ÉCRANS

2^{ÈME}
ÉDITION

Salon pour partager un moment en famille !



NOUVEAUX
ATELIERS

ATELIERS
LUDIQUES

PETITS
CADEAUX

PARCOURS
THÉMATIQUES

SAMEDI 15 MARS 2025

10H-15H MARCHÉ COUVERT

PLACE BURTON - NOGENT-SUR-OISE [ENTRÉE LIBRE / GRATUIT]

LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN ADULTE.



#NOGENTSUROISE     

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 03 44 66 41 20
4 BIS RUE DU DR SCHWEITZER - 60180 NOGENT-SUR-OISE

